



REGLEMENT CHAMPIONNAT DE FRANCE 2019

CHAMPIONNAT AMATEUR



CSO

Avec rectificatif

DU 02 AU 04 AOUT 2019 – YVRE LEVEQUE (72)

Période de qualification	Clôture
Du lundi 2 juillet 2018 au dimanche 14 juillet 2019 <i>Listes de qualification arrêtées au vendredi 19 juillet 2019</i>	Lundi 22 juillet 2019

SOMMAIRE

Conditions générales	2
Conditions de participations	2
Conditions de qualifications	2
Barèmes techniques	3
Dotations	4
Prix	5

Conditions générales

Pour tout ce qui ne figure pas au présent règlement, il est fait application des règlements nationaux FFE en vigueur, Dispositions Générales et Dispositions Spécifiques des concours de Saut d'Obstacles, complétés par les rectificatifs publiés sur www.ffe.com

Conditions de participations

CHAMPIONNATS	LFC	CAVALIER	EQUIDES
Amateur Elite Senior Amateur 1 Senior Amateur 2 Senior Amateur 3 Senior	Amateur	26 ans et plus	6 ans et +
Amateur Elite Jeune Amateur 1 Jeune Amateur 2 Jeune Amateur 3 Jeune		de 10 à 25 ans	

Conditions de qualifications

CAVALIERS

Chaque cavalier engage un seul cheval. Le changement de cheval réglementaire est autorisé. En cas de forfait, il n'est pas fait appel au suivant.

Un cavalier ne peut participer qu'à un seul titre de Champion de France lors de l'événement.

A partir de la liste couple du classement permanent, sont extraites toutes les performances* dans l'indice et les 5 meilleures performances* dans l'indice supérieur de la division Amateur. Pour la liste de qualification du championnat Amateur Elite, les 5 meilleurs performances* en Pro 2 sont prises en compte sur la base des points d'indice 2.

**Seules les épreuves Grand Prix et Vitesses sont prises en compte et les 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} quart.*

CHAMPIONNATS	QUALIFICATIONS Basées sur la liste de qualification
Amateur Elite Senior	120 meilleurs cavaliers engagés de plus de 25 ans, sur la base de la liste de qualification Amateur Elite
Amateur Elite Jeune	120 meilleurs cavaliers engagés de 25 ans et moins, sur la base de la liste de qualification Amateur Elite
Amateur 1 Senior	120 meilleurs cavaliers engagés de plus de 25 ans, sur la base de la liste de qualification Amateur 1
Amateur 1 Jeune	120 meilleurs cavaliers engagés de 25 ans et moins, sur la base de la liste de qualification Amateur 1
Amateur 2 Senior	120 meilleurs cavaliers engagés de plus de 25 ans, sur la base de la liste de qualification Amateur 2
Amateur 2 Jeune	120 meilleurs cavaliers engagés de 25 ans et moins, sur la base de la liste de qualification Amateur 2
Amateur 3 Senior	120 meilleurs cavaliers engagés de plus de 25 ans, sur la base de la liste de qualification Amateur 3
Amateur 3 Jeune	120 meilleurs cavaliers engagés de 25 ans et moins, sur la base de la liste de qualification Amateur 3

Les règles de fermeture définies Art. 4.1 du règlement Dispositions Spécifiques CSO s'appliquent à tous les championnats.

Pour tous les championnats, des couples peuvent être sélectionnés par la DTN.

EQUIDES

Un cheval ne peut participer qu'à un seul titre de Championnat de France lors de l'événement.

Barèmes techniques

DEDOUBLEMENT DES EPREUVES

Il est prévu que les épreuves soient dédoublées de la façon suivante :

Les épreuves « Senior » sont réservées aux cavaliers de 26 ans et plus.

Les épreuves « Jeune » sont réservées aux cavaliers de 25 ans et moins.

En fonction du nombre d'engagés par catégories d'âge, la FFE se réserve la possibilité d'ajuster l'âge limite de dédoublement des épreuves.

EPREUVES ET NORMES TECHNIQUES

TITRES	NORMES TECHNIQUES 3 étapes
Championnat Amateur Elite Senior Championnat Amateur Elite Jeune	130 cm
Championnat Amateur 1 Senior Championnat Amateur 1 Jeune	120 cm
Championnat Amateur 2 Senior Championnat Amateur 2 Jeune	110 cm
Championnat Amateur 3 Senior Championnat Amateur 3 Jeune	100 cm

BAREMES ET DEROULEMENT

Première étape : Type Barème A chrono jugé au Barème C.

L'ordre de passage des concurrents est celui publié sur FFE compet. Le résultat obtenu par chaque concurrent est converti en points en multipliant par 0,50 le temps décompté en secondes et centièmes de secondes de chaque concurrent : le résultat est tronqué aux deux premières décimales. Le concurrent ayant obtenu après cette conversion, le moins de points recevra 0 point de pénalité, les autres concurrents étant crédités du nombre de pénalités représentant l'écart des points les séparant chacun du premier concurrent.

Si un concurrent a été éliminé ou a abandonné, le temps du concurrent le plus pénalisé, majoré de 100 secondes, est multiplié par le coefficient ci-dessus pour la conversion en points de pénalités du résultat des concurrents éliminés ou ayant abandonné.

Deuxième étape : En une manche au Barème A, sans chrono, sans barrage

(vitesse 350 m/mn). L'ordre de passage des concurrents dans la deuxième étape est l'inverse de celui du classement obtenu dans la première étape.

Les éliminés ou abandons sur cette étape sont crédités du score du concurrent le plus pénalisé de l'étape en question plus 100 points. Ils peuvent repartir dans l'étape suivante.

Troisième étape (Finale) :

Les 2 manches de la troisième étape peuvent se dérouler sur 2 jours. Elle est réservée aux 60 couples les mieux classés à l'issue du cumul des points : première étape + deuxième étape.

Les concurrents rentrent dans cette étape avec le cumul des points des étapes précédentes.

En deux manches :

- **1^{ère} manche** : Barème A sans chrono, sans barrage (vitesse : 350 m/mn).

L'ordre de passage sera l'inverse du classement général provisoire à l'issue des deux premières étapes.

Les couples non-partants ou ayant abandonné dans la première manche ne peuvent pas repartir dans la deuxième manche.

Les éliminés sur la première manche, sont crédités du score du concurrent le plus pénalisé de la manche en question plus 100 points.

Le classement final pour les concurrents non qualifiés pour la 2^{ème} manche est établi en totalisant les points : première étape + deuxième étape + 1^{er} manche de la troisième étape.

Ces concurrents sont classés à la suite du classement des concurrents qualifiés pour la deuxième manche.

- **2^{ème} manche** : Barème A sans chrono (vitesse 350 m/mn) avec barrage en cas d'égalité pour la 1^{ère} place du classement général du Championnat.

Cette manche est réservée aux 30 couples les mieux classés à l'issue du cumul des points : première étape + deuxième étape + 1^{er} manche de la troisième étape. Les cavaliers sans faute en 1^{ère} manche mais ne rentrant pas dans les 30, ne peuvent pas prétendre à un classement et un prix (dotation) de l'épreuve.

L'ordre de passage est l'ordre inverse du classement provisoire à l'issue des 2 premières étapes et de la 1^{ère} manche de la troisième étape.

Dans les trois étapes, à égalité de points, un couple ayant abandonné est toujours classé après un couple éliminé.

CLASSEMENT

Est déclaré gagnant, le cavalier français ayant totalisé le moins de points de pénalités à l'issue du classement des trois étapes. En cas d'égalité de points pour la première place, deuxième et/ou troisième place les concurrents sont départagés par un barrage au chrono.

Dotations

	1ère étape	2ème étape	Finale
Championnat Amateur Elite Senior	500€	500€	1600€
Championnat Amateur Elite Jeune	500€	500€	1600€
Championnat Amateur 1 Senior	400€	400€	1300€
Championnat Amateur 1 Jeune	400€	400€	1300€
Championnat Amateur 2 Senior	300€	300€	800€
Championnat Amateur 2 Jeune	300€	300€	800€
Championnat Amateur 3 Senior	200€	200€	500€
Championnat Amateur 3 Jeune	200€	200€	500€
			14 000 €

*Répartition réglementaire : 1 prix pour 4 partants.

Prix

Des plaques, flots, cadeaux... sont distribués au minimum :

- aux 8 premiers de la première étape,
- aux 8 premiers et ex-æquo de la deuxième étape,
- aux 8 premiers du championnat.